

Principes et calendrier PRSE4

*Contenu de l'instruction
Enjeux pour les 3 pilotes*



Principes généraux des PRSE 4

INSTRUCTION INTERMINISTERIELLE N° DGS/SDEA/DGPR/2022/80 du 13 avril 2022 relative à la définition et la mise en oeuvre des plans régionaux santé environnement (PRSE) :

Définir des actions nécessaires pour **répondre aux enjeux prioritaires locaux**

Inscription des PRSE dans une démarche « **une seule santé** »

Recherche d'une **articulation des PRSE 4 avec les autres outils de programmation (cas des PRS, CPER, SRADDET, PCAET, PAT,...)**

- Possibilité de prévoir des actions sur des thématiques autres que celles prévues par le PNSE 4, en articulation avec les politiques locales déjà existantes,
- Possibilité de poursuivre les actions du PRSE 3

Principes généraux des PRSE 4 : gouvernance

Code de la Santé Publique (L 1311-7) : Elaboration et mise en œuvre des PRSE repose sur les **services déconcentrés de l'Etat, ARS, Conseils régionaux**, qui sont les pilotes du PRSE,

Forte transversalité de la politique de santé environnement : Nécessité d'une large consultation des acteurs locaux, pendant la préparation, suivi, évaluation des PRSE 4 dans le cadre du GRSE ou équivalent,

Thématiques « One Health » à intégrer dans les PRSE



- **Rôle SGAR** : veille à l'implication large des services de l'Etat pour l'élaboration et la mise en œuvre des actions du PRSE dont : les **services** de la DREAL (qui pourront apporter leur expertise métier en santé environnement nécessaire au pilotage opérationnel des PRSE), des DRAAF, DREETS, OFB, ADEME, rectorats...
- **Rôle ARS** : veille à l'articulation avec le PRS
- **Conseil Régional** veille à la participation des représentants des collectivités (toutes échelles comprises)
- **CESER** contribue à assurer une représentation équilibrée de la société civile

Le préfet de région arrête les dispositions nécessaires à la mise en œuvre des PRSE (article R1310-1 du CSP)

Principes généraux des PRSE 4 : construction

Modalités de consultation sur le projet de plan et signature

- Soumis à la CRSA + autres organismes (CSRPN, CESER, CODERST...)
- Document signé par le DG ARS, le Préfet de Région, et le président du CR

Financement des actions, de l'animation, de l'élaboration à l'aide du :

- FIR ARS,
- des programmes d'intervention des ministères en matière d'alimentation, de transports, d'urbanisme, d'eau, de biodiversité, de risques, de réduction de l'usage des produits phytopharmaceutiques, etc
- pour les collectivités, sur leurs fonds propres ou fonds dont elles assurent la gestion.

Outils de territorialisation

- Articulation à rechercher avec les outils de contractualisation existants : CLS, contrat de relance et de transition écologique (CRTE)...
- Appui possible sur les comités locaux de cohésion territoriale (CLCT)
- Communication via les sites PRSE
- Valorisation via la plateforme « territoire engagé pour mon environnement, ma santé » par le CEREMA.

Calendrier de mise en œuvre : élaboration en 2022, lancement au plus tard fin 2023

Principes généraux des PRSE 4 : déclinaison des actions du PNSE 4

S'agissant de l'articulation avec le PNSE 4, **cinq actions sont à décliner** dans les PRSE 4 :

Actions PNSE 4	> actions PRSE 3
la formation des professionnels de santé (5.1) : les ARS sont incitées à promouvoir le développement de formations	Action 14 et 17
la prévention des maladies vectorielles transmises par les moustiques par des méthodes compatibles avec la préservation de l'environnement (11.1)	Action 3
la prévention, surveillance et gestion des impacts en santé humaine causés par les espèces exotiques envahissantes ou proliférantes (ambrosie, chenilles processionnaires, ...)(11.3)	Action 4
l'amélioration de la qualité de l'air intérieur des établissements accueillant des populations sensibles en continu et notamment aux moments clés de la vie du bâtiment (14.4).	Action 10, 15
La surveillance de la santé de la faune terrestre et la prévention des zoonoses (20).	Nouvelle action

Principes généraux pour le PRSE 4 Nouvelle Aquitaine

- Maintien de la dynamique créée en santé-environnement
- Continuité sur les 5 objectifs stratégiques
- Réécriture fondée sur les résultats de l'évaluation
- Recherche d'efficacité dans la mise en œuvre des mesures (cibles, déploiement, mobilisation des leviers financiers et contractuels)
- Intégration d'action One Health
- Dimension holistique

Enjeux pour les pilotes du PRSE 4

Pour l'Etat

- Elargir le périmètre des acteurs associés à la dynamique du PRSE
- Élargissement de la gouvernance à la santé animale,
- Impliquer les services déconcentrés de l'Etat directement concernés (DREAL, DRAAF, DREETS, DRAJES, DIRM, DDT, DDecPP, OFB)
- Mettre en place une meilleure synergie avec les différents plans et programmes de chacun des pilotes pour avoir un PRSE qui permette de positionner la santé environnementale dans l'ensemble des politiques publiques.

Enjeux pour les pilotes du PRSE 4

Pour la Région Nouvelle Aquitaine

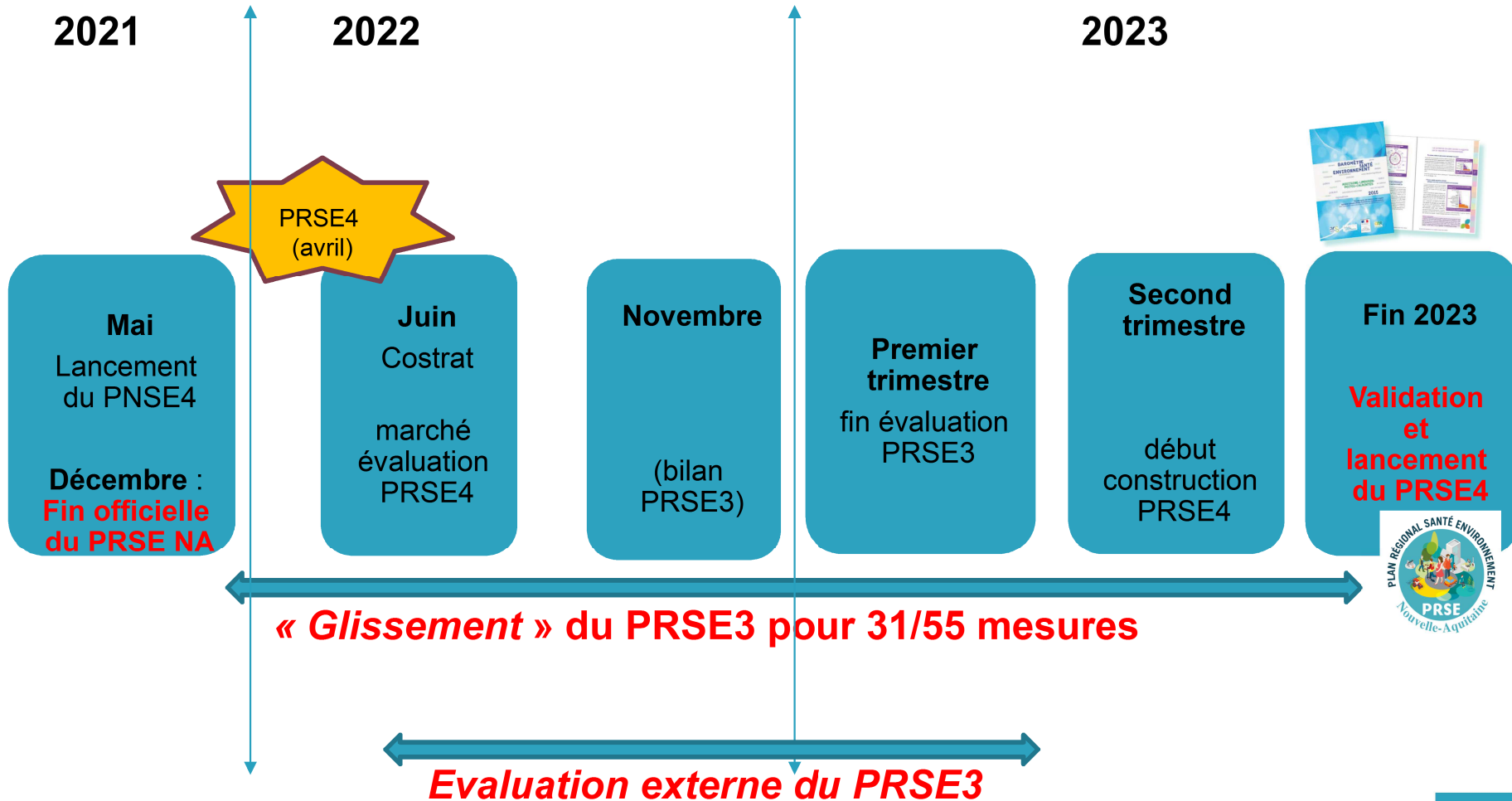
- Renforcer les actions de prévention en santé environnement : lutte contre les PE, les pesticides, exposition au bruit ... Dans une approche **One Health, une seule santé**
- Renforcer l'articulation du PRSE avec les schémas régionaux (feuille de route Néo Terra, SRDEII, SRADDET...)
- Poursuivre la sensibilisation les jeunes et les futurs professionnels de santé à la santé environnement
- Soutenir la recherche en santé environnement
- Associer les entreprises au PRSE (programme Loop santé)

Enjeux pour les pilotes du PRSE 4

Pour l'ARS

- Répondre aux priorités régionales: garantir la sécurité sanitaire de l'eau de consommation humaine, respirer un air de qualité dans les espaces clos, développer l'aménagement du territoire favorable à la santé,
- Décliner le plan national : en luttant contre les espèces nuisibles pour la santé (ambroisie, moustique-tigre, ...), en promouvant la formation des professionnels de santé à la santé environnementale,
- Démultiplier les actions portées par les collectivités dans les territoires, notamment par le biais des contrats locaux de santé,
- Inscrire les actions dans une démarche One Health.
- Articuler le PRSE avec le PRS

Calendrier PRSE 3 – PRSE 4



Merci
de votre attention